

MARTELANGE - TOURISME

## 26 cabanes à découvrir le 26 juin

### Des cabanes posées au beau milieu de la forêt à Martelange

**L**e « glamping » a de beaux jours devant lui à Martelange. Le village de vacances ouvrira le 26 juin. Des cabanes posées au beau milieu de la forêt, pour une expérience nature hors du commun. La commune de Martelange espère que cela va relancer le tourisme.

Le village de vacances à Martelange ouvrira ses portes le 26 juin. Le sujet est venu sur la table du conseil communal jeudi soir. La commune compte beaucoup sur ce village pour attirer les touristes cet été.

Lors du conseil communal, la commune notamment discuté du point du remboursement de l'aide d'Idélux apportée pour le projet de village.

Rétroactes. Le 14 mai 2003, la Commune de Martelange et l'Intercommunale Idélux Développement se sont associées pour initier la création d'un village de vacances en lieu et place de l'ancien camping « Le Ranch » qui a fermé définitivement ses portes après les grandes inondations de 1992, qui ont emporté les caravanes et endommagés les équipements.

Au fil des années, d'importants investissements ont été réalisés conjointement. Ce lieu qui héberge une partie de la piste cyclable est très fréquenté par les sportifs. Les investissements ont concerné l'acquisition de terrains, le changement du plan d'affectation du sol, l'assainissement du site avec entre autres la démolition des anciens équipements du camping, ou encore la création d'un pont routier d'accès et d'une passerelle piétonne ainsi que de la



Le tout nouveau village de vacances est sur le point d'ouvrir ses portes. © D.R.

voirie. La commune a signé un bail emphytéotique de 27 ans avec la société Nutchel, qui a développé le concept de cabanes nature, type « tiny house », pour ce village de vacances. Aussi, la commune remboursera les frais engagés par Idélux au cours de ces 17 années de collaboration, soit 230.000 €. Un emprunt sera conclu pour financer cette dépense.

Le bourgmestre de Martelange et les promoteurs du projet de village de vacances misent sur une ouverture le 26 juin, au lieu de la date du 15 choisie initialement. Comme nous l'expliquions il y a quelques semaines, l'aménagement du site, commencé à la mi-mars, avance à grands pas. Les premières cabanes sont déjà installées et le projet aura fière allure. Si vous imaginiez que le camping de

chauffage central électrique et la lumière provient en majeure partie des lampes à huile et des bougies plutôt que d'un éclairage électrique », indique la société Nutchel sur son site internet. À la tête d'un premier village de vacances similaire dans le Limbourg, la société basée au Grand-Duché a donc choisi Martelange et sa forêt d'Anlier pour en ouvrir un second. Le village de vacances accueillera 26 cabanes pouvant accueillir entre deux et six personnes. Certaines équipées d'un bain nordique extérieur. « Ces cabanes, équipées de grandes vitres donnant sur la nature, sont assemblées par la firme Prefabois à Etalle avec une fabrication 100 % wallonne », nous expliquait tout récemment le promoteur. Les réservations vont déjà

bon train. ●

R.G.

ARLON - TRAVAUX

## La N4 sera fermée deux semaines



Les travaux se termineront début juillet © D.R.

Pendant deux semaines, la N4 devra être totalement fermée dans les deux sens de circulation depuis le carrefour de la Spetz jusqu'au croisement avec la rue du Bourg. Cette fermeture sera effective du vendredi 19 juin au vendredi 3 juillet. Elle intervient dans le cadre du chantier de réhabilitation et de sécurisation actuellement en cours. Elle permettra de réaliser la pose du revêtement et des marquages.

Le début du chemin de Clairefontaine depuis le carrefour avec la N4 sera également fermé pendant cette période. Une déviation sera mise en place depuis la N81 pour rejoindre l'autoroute E25-E411/A4 vers le Luxembourg jusqu'à l'échangeur n°1 de l'A6 vers le village de Windhof, et inversement. Dès ce mardi 2 juin, il ne sera plus possible d'accéder à la N4 à certains carrefours pour réaliser la pose du béton armé continu nécessaire à la piste cyclable qui traverse certaines rues qui aboutissent à la N4. Ces rues seront par ailleurs impactées par cette pose de béton.

Pour les habitants du chemin de Clairefontaine, la voirie pourra être utilisée dans les deux sens de

circulation pendant la fermeture pour rejoindre l'autre côté de la N4.

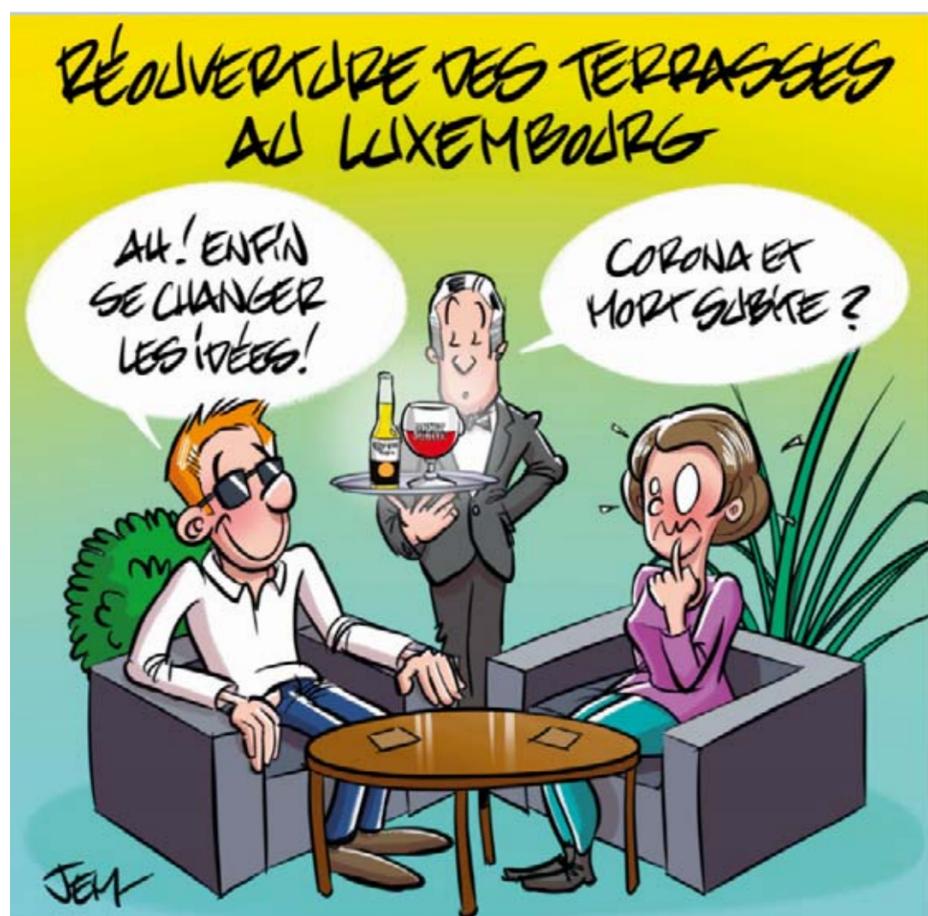
Les habitants de la rue du Cloître sont invités à rejoindre la N4 via le chemin de Dèle, tandis que les habitants de la rue de Bradenburg sont invités à rejoindre la N4 via la rue du Bourg. Du lundi 15 juin au vendredi 3 juillet, une nouvelle phase commencera. Les habitants du chemin de Dèle seront invités à rejoindre la N4 via la rue du Cloître tandis que les habitants de la rue du Bourg sont invités à rejoindre la N4 via la rue de Bradenburg. Les habitants du chemin de Trèves sont invités à rejoindre la N4 via la rue Saint-Nicolas jusqu'à Autelhaut pour reprendre la N4 via Weyler ou Autelbas.

Ces dates de fermetures de voiries sont susceptibles d'être modifiées en cas de conditions météorologiques défavorables, annonce la SOFICO.

La circulation sera à nouveau possible sur la N4 selon des conditions habituelles après la pose du revêtement et des marquages. Ce chantier représente un budget d'environ 2 183 000 HTVA financé par la SOFICO. ●

L.M.

JEM LE WEEK-END



La crise du coronavirus et le déconfinement est gérée de manière bien différente selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la frontière belgo-luxembourgeoise. Côté belge, les étapes du déconfinement se succèdent à une cadence (trop?) soutenue. Sauf pour l'HORECA et la culture. Au Grand-Duché, on déconfiner

aussi mais pas forcément dans les mêmes secteurs. Ainsi au Grand-Duché, l'HORECA commence à reprendre ses droits. Les terrasses ont rouvert mercredi, et les restaurants vendredi. Et les cinémas aussi : des films ont été projetés dans les salles obscures vendredi soir. Bref, le déconfinement va bon train. Mais avec toujours ce

spectre de la deuxième vague qui plane telle une épée de Damoclès si les mesures sanitaires ne sont pas rigoureusement observées. Une situation qui a inspiré à notre dessinateur JEM le dessin ci-dessus. En espérant que la commande de ce couple (non masqué!) ne laisse rien présager de néfaste... ●

LUXEMBOURG - MOBILITÉ

## Dès aujourd'hui, on peut se rendre au Luxembourg

Les visites au-delà des frontières du pays seront à nouveau possibles à partir de samedi, a annoncé vendredi le ministre de l'Intérieur, Pieter De Crem. Ces visites n'étaient plus possibles depuis le 20 mars, lorsque les frontières ont été fermées aux déplacements non essentiels.

Dans le cadre de la stratégie de sortie, il est autorisé, depuis le 10 mai, de rendre visite à maximum quatre personnes sur le territoire national. Le ministre a demandé au Groupe d'Experts en charge de l'Exit Strategy (GEES) un avis sur une application de la mesure aux visites transfrontalières. Il a en outre eu plusieurs entretiens avec ses confrères des cinq pays voisins (Pays-Bas, France, Allemagne, Luxembourg et Grande-Bretagne) sur ce dossier. Il en a également discuté avec ses 26 homologues européens. L'arrêté ministériel qui énonce les règles du confinement sera adapté et publié au Moniteur belge. Le ministre souligne la nécessité de respecter strictement la mesure afin de limiter au maximum l'éventuel impact sur la santé publique.

La décision a été saluée au Grand Duché de Luxembourg. « Il s'agit d'un geste apprécié à la veille du week-end de la Pentecôte qui permettra aux familles de se revoir après des semaines de séparation », a souligné le ministre des Affaires



© Illustration Belga

étrangères, Jean Assleborn.

« La décision prise par le gouvernement fédéral devrait contribuer à désamorcer une situation qui reste difficile à notre frontière avec la Belgique. Nous poursuivrons notre dialogue avec les autorités belges en vue d'une levée progressive des mesures restrictives qui restent encore en place. L'objectif ultime reste bien sûr la levée de toutes les entraves à la libre circulation », a-t-il ajouté.

Un comité ad hoc belgo-luxembourgeois a été constitué. Il a pour mission d'identifier les questions qui se posent dans le cadre de la réouverture progressive de la frontière avec la Belgique. ●

LUXEMBOURG

## Le virus était déjà là début février



Pas un rhume... © D.R.

Une étude mise en place par le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) et dévoilée par nos confrères du Wort affirme que les premières traces du Covid-19 ont été détectées entre le 12 et le 25 février au Luxembourg. Or, sur le territoire grand-ducal, le premier cas a été détecté officiellement le 29 février. Et le premier décès lié à la maladie a été confirmé le 13 mars. Les chercheurs ont basé leur travail sur l'analyse d'anciens échantillons d'eau usée. Les recherches étaient centrées sur le norovirus, à l'origine de la grippe intestinale. Les premières traces de coronavirus apparaissent environ un mois avant l'annonce du premier cas par les autorités sanitaires, confirmant d'autres études menées en France et aux USA. ●